

3

Atelier des solutions

Comment adapter la production agricole et agroalimentaire pour répondre aux nouvelles demandes sociétales et aux évolutions réglementaires ?



Les nouvelles demandes sociétales et réglementaires

Le panier alimentaire des français évolue vers plus de produits « durables » mais aussi vers plus de produits transformés (plats déjà cuisinés). En parallèle, la récente loi Alimentation obligera, d'ici 2022, à 50% de produits bio ou local en restauration collective.

Diagnostic

La Métropole regroupe différents systèmes de culture, spatialisés en raison des conditions pédoclimatiques du territoire : **28% d'élevage bovin (lait ou viande), 24% de grandes cultures, 19% de cultures associées à l'élevage et 9% de maraîchage.**

En 2012, la Métropole concentrait le **1/3 des établissements et emplois de l'agroalimentaire** du département de Seine-Maritime.

Sur le territoire, l'agriculture locale est plus spécifiquement orientée vers l'export, notamment en ce qui concerne la filière céréalière du fait de la présence du port de Rouen, 1^{er} port céréalier d'Europe. En effet, la **présence du Port de Rouen** a tendance à encourager l'exportation de denrées plutôt que le développement de filières locales notamment sur la production de farine locale. Côté viande, un manque d'abattoirs « gros bovins » en Seine-Maritime est constaté, avec la moitié des animaux abattus en Bretagne. Le reste des cultures (maraîchage et arboriculture) restent marginales malgré une demande forte des consommateurs.

Il est à noter que le bon potentiel agronomique des terres n'incite pas au développement de l'agriculture biologique. Aussi, la production bio reste assez faible, malgré un développement plus important ces dernières années et une Restauration Hors Domicile (RHD) et des Grandes et Moyennes Surfaces (GMS) qui s'engagent dans l'approvisionnement en produits locaux et « durables », dont les produits issus de l'agriculture biologique.



des élevages et herbages associés

9%

de maraîchage seulement

43

sites de transformation

26

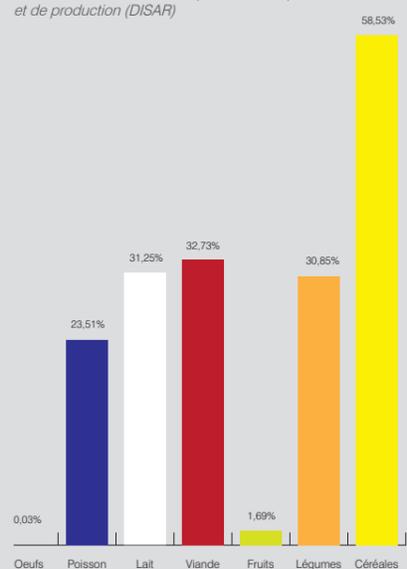
agriculteurs bio ou mixtes exploitant 540 ha du territoire

Quels acteurs concernés ?

Les producteurs vendant en circuits courts de proximité, les industries agroalimentaires, les coopératives agricoles, la grande distribution mais aussi les habitants

Taux théorique de couverture des besoins alimentaires de la Métropole

Source : Gressard Consultants d'après les données de consommation (Insee, INCA 3) et de production (DISAR)



Localisation des acteurs de la transformation sur le territoire de la Métropole

Source : Métropole Rouen Normandie, d'après les données Normandy Food et Agence Bio

Une approche théorique de la production agricole montre une autonomie très limitée de la Métropole, notamment en oeufs et production fruitière.

Des entretiens auprès de la profession agricole et des acteurs de la transformation ont été menés dans le cadre de l'élaboration du diagnostic et permettent de **dresser un diagnostic de la problématique de production et de transformation alimentaire sur le territoire de la Métropole** :

- **des productions agricoles à diversifier** car les potentiels agronomiques des terres sont favorables à la diversité
- **des unités de transformation à consolider**, en matière de filières animales, le maillage d'abattoirs locaux reste à renforcer, et en matière de filières végétales, l'absence d'une légumerie-conserverie sur le territoire ou ses abords est un frein au développement de l'approvisionnement local en RHD
- **peu d'entreprises de transformation spécialisées dans les produits de la mer haute valeur ajoutée**
- **des filières locales, notamment la filière « Pain Normand » qui peinent encore à se structurer**

Les premières pistes d'actions identifiées

- Développer l'offre de produits bio et « durables » et accompagner les changements de pratiques
- Développer la production légumière, volailles, oeufs...
- Soutenir les porteurs de projets à l'installation et accompagner les transmissions pour limiter le phénomène d'agrandissement des exploitations
- Maintenir les outils de transformation existants
- Développer les outils /solutions collectives, de proximité...
- S'articuler avec les transformateurs locaux (y compris ceux qui ne sont pas sur le territoire)

enjeu

Massifier la production et la transformation alimentaire au bénéfice des habitants

« Quelle stratégie alimentaire locale pour contribuer durablement au développement et à l'attractivité du territoire ? »

Prévus dans la Loi d'Avenir pour l'Agriculture, l'Alimentation et la Forêt du 13 octobre 2014, les Projets Alimentaires Territoriaux sont une opportunité de co-construire une stratégie agricole et alimentaire de territoire en réponse aux enjeux économiques, sociaux et environnementaux auxquels nous sommes confrontés.

3 axes structurants ont été fixés par la Métropole Rouen Normandie :

Axe 1 Promouvoir des systèmes alimentaires, des habitudes de consommation et des pratiques agroalimentaires qui contribuent à l'effort de réduction des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES)

Axe 2 Développer des activités économiques pérennisées ou renouvelées créant de la valeur et des emplois localement

Axe 3 Promouvoir des pratiques agricoles et alimentaires qui préservent l'environnement, les ressources non renouvelables (eau, sol, biodiversité) et la santé

Une mobilisation en **7 ateliers** pour :

- compléter le diagnostic alimentaire et la cartographie des acteurs ;
- élaborer un plan d'actions pré-opérationnel constituant une base de travail bien aboutie pour la suite du travail ;
- mobiliser les acteurs du territoire et identifier des relais d'actions pour la mise en œuvre.



Le territoire

71 communes • 665 km²

28% de terres agricoles
dont 430 ha en bio

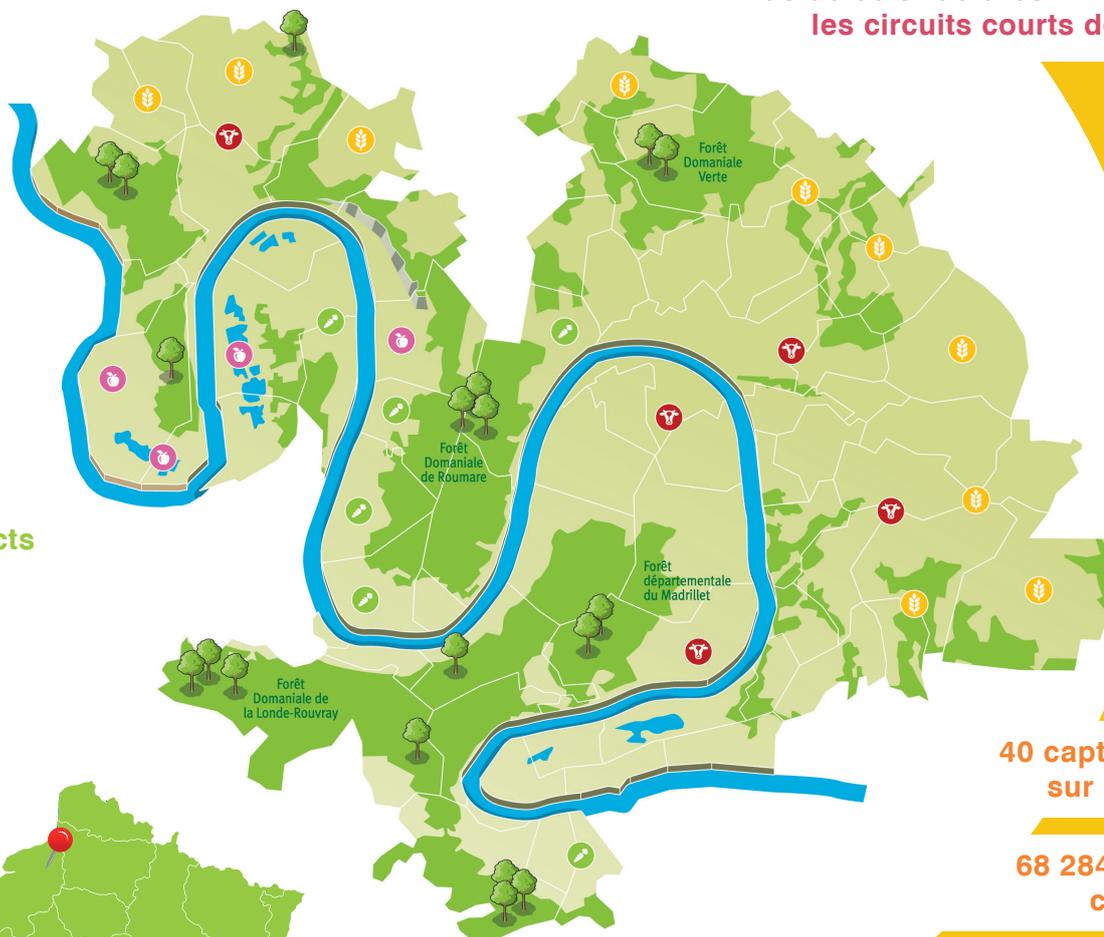
243 exploitations

529 emplois directs

1 MIN

Rouen, 1^{er} port céréalier de l'ouest-européen

Plus de 60 structures investies dans
les circuits courts de proximité



40 captages d'eau
sur le territoire

68 284 m³/j d'eau
consommés

Atelier co-animé avec :



CONTACTS

Amélie Arnaudet

Responsable agriculture et administration
tél. 02 35 52 92 54

Amandine Mosnier

Chargée d'opérations agricoles
tél. 02 35 52 83 62

Métropole Rouen Normandie

Direction de l'Énergie et de l'Environnement
Le 108 108 allée François MITTERRAND –
CS 50589 – 76006 ROUEN CEDEX

www.metropole-rouen-normandie.fr